

Présentation des résultats 2010 en matière de sécurité dans le département de l'Isère



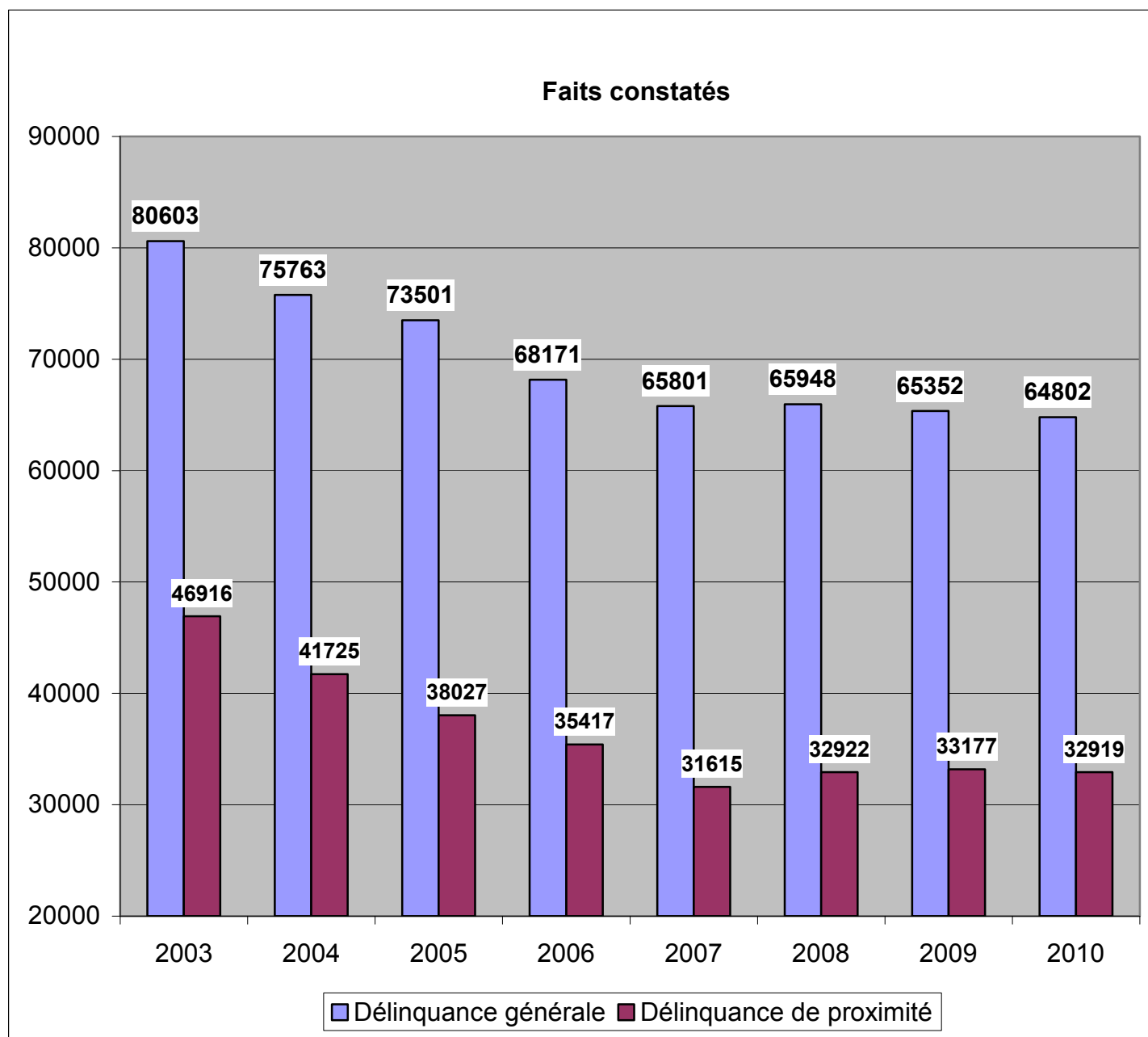
25 janvier 2011

Présentation des résultats 2010 en matière de sécurité

- I. Statistiques de la délinquance.....p.1**
- II. Action des forces de sécurité intérieure.....p.7**
- III. Statistiques de la sécurité routière.....p.11**
- IV. Immigration.....p.15**

I. Statistiques de la délinquance

1. 2010 confirme la baisse continue de la délinquance depuis 2003



- 2009 : baisse de la délinquance générale, hausse de la délinquance de proximité

La **délinquance générale** avait **diminué de 0,90 %** par rapport à 2008 mais la **délinquance de proximité** avait **augmenté de 0,78 %**. La délinquance de proximité regroupe les vols (à main armée, avec violence, à la tire, d'automobiles et de 2 roues), les cambriolages et les destructions et dégradations.

- 2010 : baisse de la délinquance générale et baisse de la délinquance de proximité

La **délinquance générale** a baissé de **0,85 %** par rapport à 2009 avec 64 802 faits constatés soit **550 faits** en moins et également une baisse de la **délinquance de proximité** de **0,78 %** avec 32 919 faits constatés soit **258 faits** de moins.

2. Grandes catégories d'infractions : une baisse remarquable des atteintes aux personnes

➤ Les atteintes volontaires à l'intégrité physique.

Le nombre de faits constatés est de :

- zone police : 3677 faits, soit une diminution de 9,17 % par rapport à 2009.
- zone gendarmerie : 2922 faits, soit une diminution de 6,76 % par rapport à 2009.

Total : 6 599 faits soit **583 faits en moins** et une **diminution de 8,12%** par rapport à 2009.

➤ Les atteintes aux biens.

Le nombre de faits constatés est de :

- zone police : 21 441 faits, soit une augmentation de 4,56 % par rapport à 2009.
- zone de gendarmerie : 25 205 faits, soit une diminution de 2,37 % par rapport à 2009.

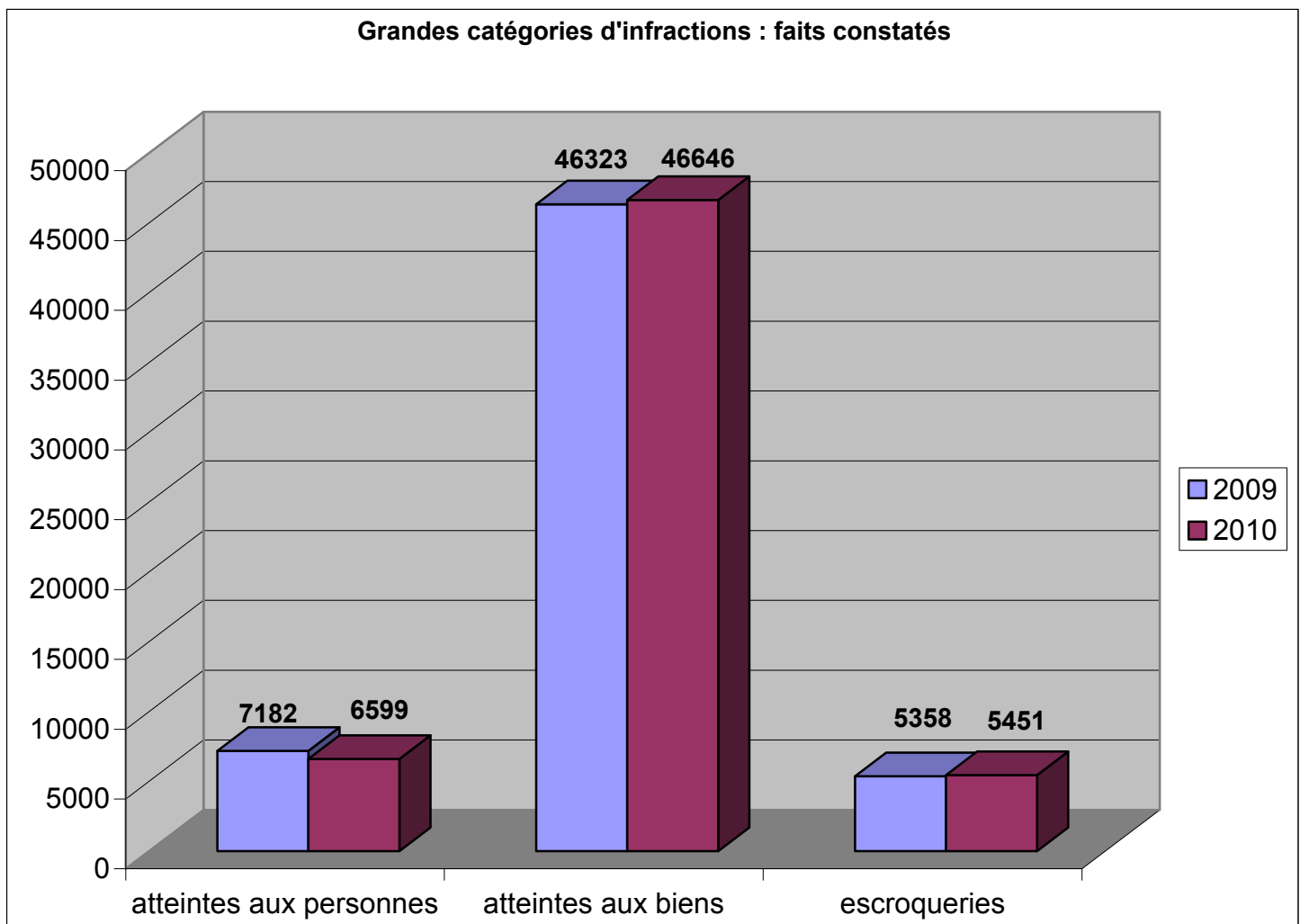
Total : 46 646 faits soit **323 faits de plus** et une **augmentation de 0,70 %** par rapport à 2009.

➤ Les escroqueries et infractions économiques et financières

Le nombre de faits constatés est de :

- zone police : 2794 faits, soit une augmentation de 13,72 % par rapport à 2009.
- zone gendarmerie : 2657 faits, soit une diminution de 8,41 % par rapport à 2009.

Total : 5451 faits soit **93 faits en plus** et une **augmentation de 1,74 %** par rapport à 2009.



3. Indicateurs ciblés : baisse des violences physiques crapuleuses et de la criminalité organisée mais hausse des vols avec effraction

➤ Les violences physiques crapuleuses

Le nombre de faits constatés est de :

- zone police : 758 faits, soit une diminution de 26,76 % par rapport à 2009.
- zone gendarmerie : 394 faits, soit une augmentation de 6,91 % par rapport à 2009.

Total : 1152 faits soit **245 faits en moins** et une **diminution de 17,54 %** par rapport à 2009.

➤ Les vols par effraction de résidences principales et secondaires

Le nombre de faits constatés est de :

- zone police : 1334 faits, soit une augmentation de 2,54 % par rapport à 2009.
- zone gendarmerie : 3239 faits, soit une augmentation de 3,22 % par rapport à 2009.

Total : 4573 faits soit **134 faits en plus** et une **augmentation de 3,02 %** par rapport à 2009.

➤ Les vols par effraction de locaux industriels, commerciaux ou financiers

Le nombre de faits constatés est de :

- zone police : 803 faits, soit une augmentation de 35,41 % par rapport à 2009.
- zone gendarmerie : 1694 faits, soit une augmentation de 16,75 % par rapport à 2009.

Total : 2497 faits soit **453 faits en plus** et une **augmentation de 22,16 %** par rapport à 2009.

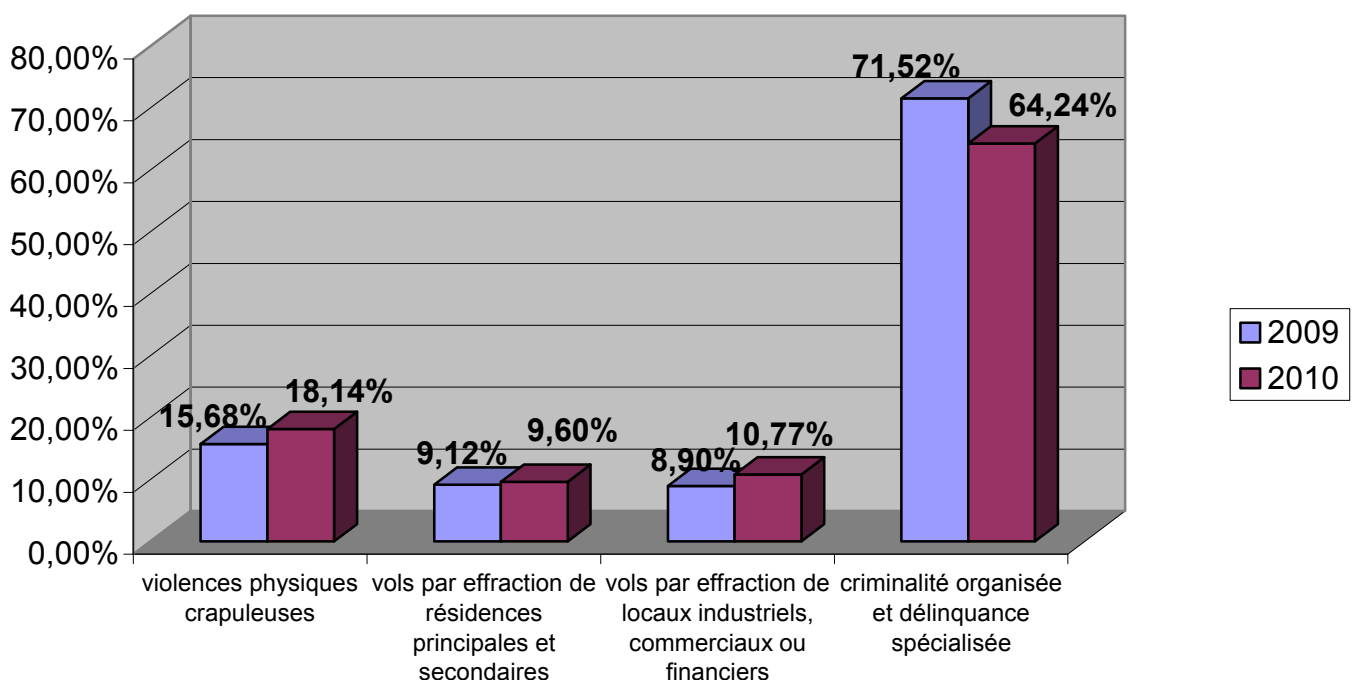
➤ La criminalité organisée et la délinquance spécialisée

Le nombre de faits constatés est de :

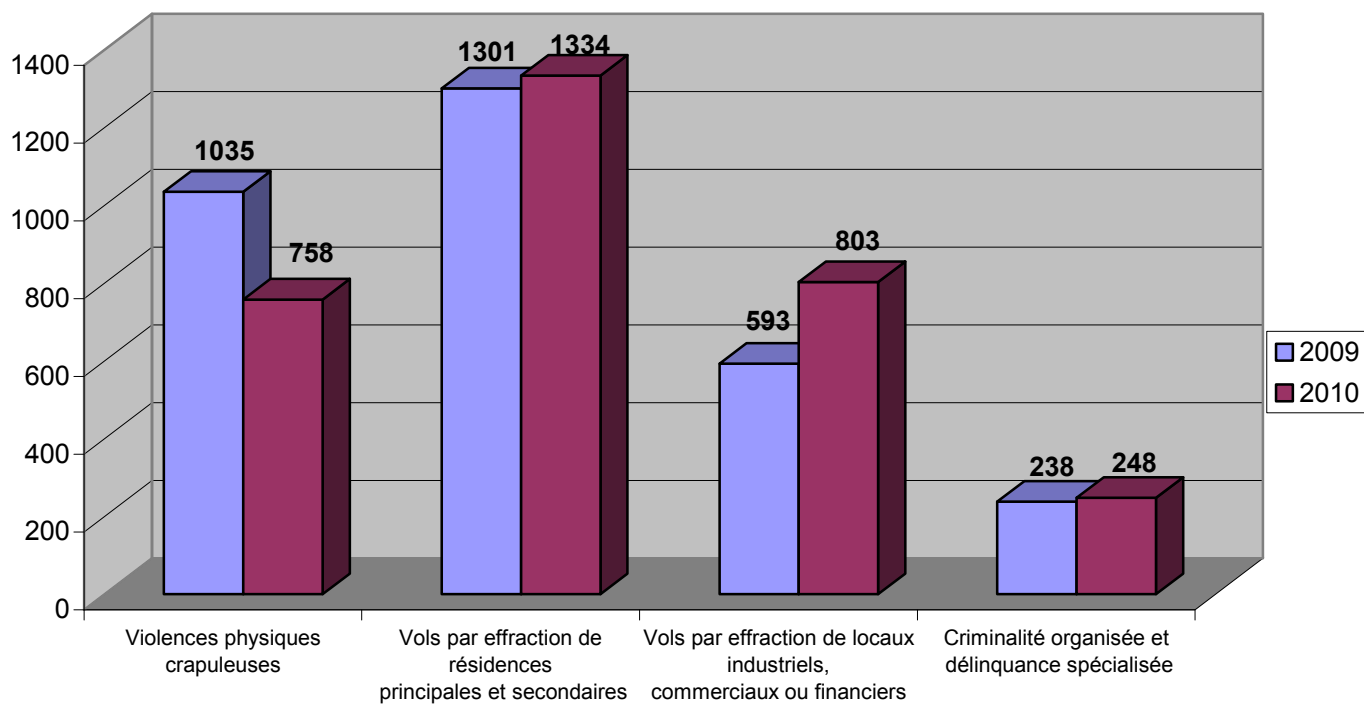
- zone police : 248 faits, soit une augmentation de 4,20 % par rapport à 2009.
- zone gendarmerie : 247 faits, soit une augmentation de 7,86 % par rapport à 2009.

Total : 495 faits soit **28 faits en plus** et une **augmentation de 6 %** par rapport à 2009.

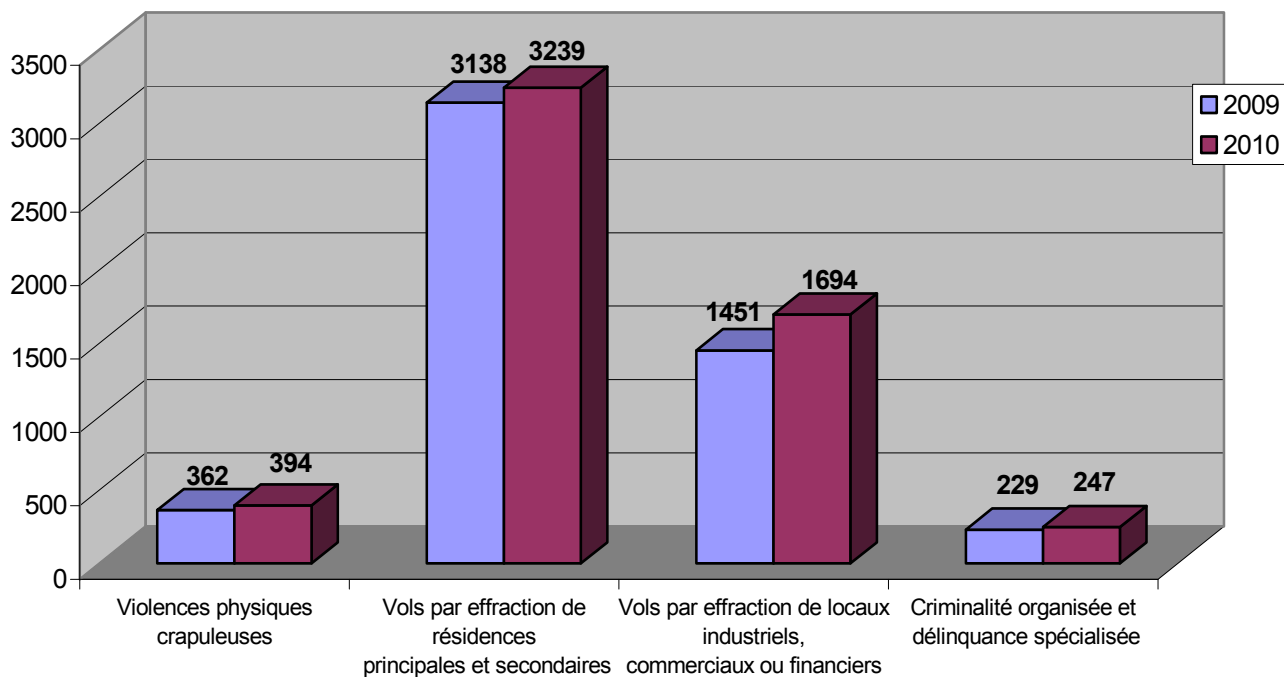
Indicateurs ciblés : taux d'élucidation



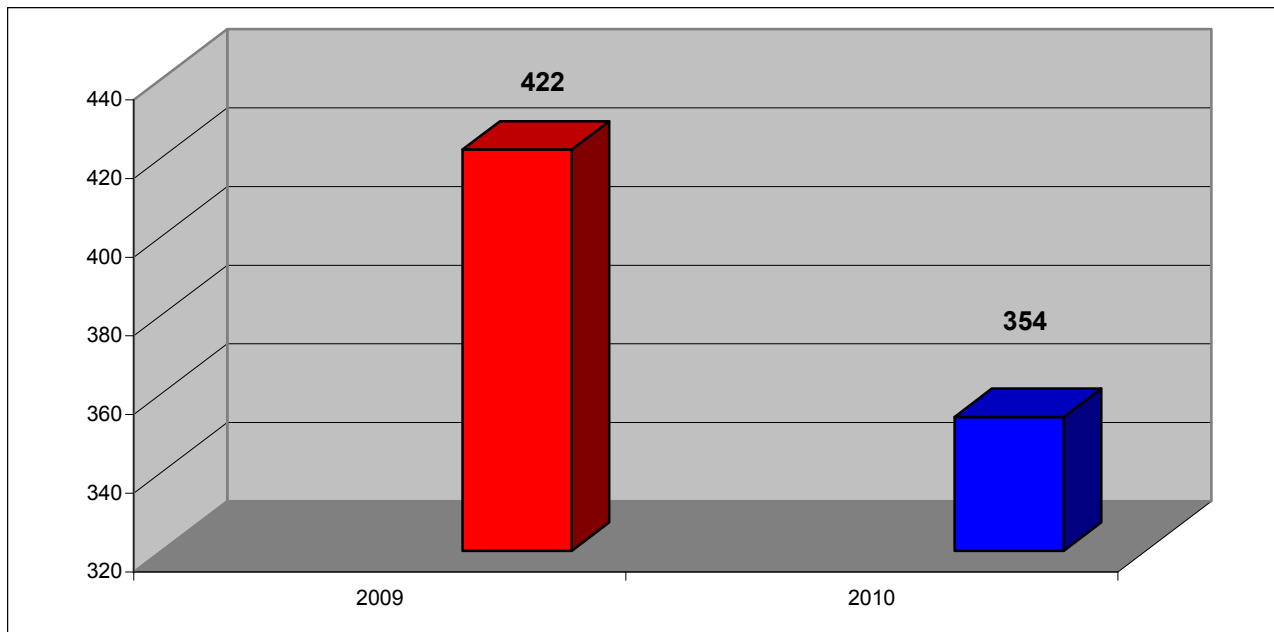
Indicateurs ciblés en zone Police



Indicateurs ciblés en zone Gendarmerie



4. Des violences à dépositaire de l'autorité en net recul



5. La présence policière accrue depuis août 2010 a permis de conforter de très bons résultats annuels dans le quartier de la Villeneuve

Délinquance générale : 2 139 faits constatés (-30)	▼	- 1,38 %
Délinquance de proximité : 1 299 (- 40)	▼	- 2,99 %

Atteintes aux personnes : 368 (+ 1)	▲	+ 0,27%
Atteintes aux biens : 1 655 (- 26)	▼	-1,55 %
Escroqueries : 41 (- 24)	▼	- 36,92 %

Infractions Relevées par les Services : 119 (+10)	▲	+ 9,17 %
---	---	----------

Depuis août 2010, l'action quotidienne des forces de police, visible et efficace, a permis d'améliorer l'ambiance du quartier, ce qui se traduit progressivement dans les statistiques. Ainsi le retour de la **présence permanente et quotidienne de la Brigade Spécialisée de Terrain (anciennement Unité territoriale de Quartier)**, récemment renforcée, a permis une hausse de près de 50 % des infractions relevées par les services par rapport à 2009. Ces bons résultats sur le terrain se structurent notamment autour des contrôles de parties communes qui sont quotidiens.

L'**opération judiciaire de grande ampleur du 12 octobre sur le quartier voisin de Mistral** a eu un impact très fort sur le quartier de la Villeneuve étant donné l'interdépendance de la délinquance entre ces deux zones.

Le tir sur un pompier le 12 novembre a suscité la réprobation unanime des habitants. Grâce à l'important dispositif policier mis immédiatement en place, cet acte est resté isolé. Le 8 décembre, une opération importante, visant les appartements d'où aurait pu partir le coup de feu, a permis l'interpellation d'une personne soupçonnée de vols à main armée et la saisie de ses armes à feu.

6. La sécurité dans les transports en commun grenoblois s'améliore globalement

➤ Bilan statistique

Faits	Période	Janvier-décembre 2010/ janvier-décembre 2009
Ensemble des faits (1191)		▼ - 0,7 %
Délinquance (65%)		▼ - 0,2 %
Incivilités (35%)		▼ - 1,4 %

Délinquance :

Atteintes au personnel TAG	Ensemble des faits (255)	▼	- 2,3%
	Agressions (32)	▼	- 37,2 %
	Altercations (223)	▲	+ 6,2 %
Atteintes aux biens TAG	Ensemble des faits (367)	▲	+ 0,3%
	Jets de projectiles (222)	▼	- 6,7 %
	Vandalisme (145)	▲	+ 13,6 %
Atteintes aux voyageurs (47%) (20%)	Ensemble des atteintes (161)	▲	+ 1,8 %
	aux personnes (74)	▼	-1,3 %
	aux biens des clients (87)	▲	+ 4,8%

➤ Analyse

Le bilan global est conforme aux tendances départementales de la délinquance:

- les atteintes aux personnes diminuent significativement ;
- les atteintes aux biens augmentent modérément.

Au sein des atteintes au personnel, si les altercations augmentent, les faits les plus graves, les agressions, diminuent nettement et représentent aujourd'hui 12,5% des faits. De même, pour les atteintes aux biens, si le vandalisme augmente, les jets de projectiles diminuent (- 17 faits).

II. Action des forces de sécurité intérieure

1. Une mobilisation commune de la police et de la gendarmerie autour de dispositifs particulièrement innovants

- Opérations de contrôle de caves et de parties communes : une présence au quotidien dans les quartiers sensibles

Il s'agit d'une reconquête des espaces collectifs à visée tant préventive que répressive par une présence dissuasive dans des lieux parfois accaparés par les délinquants. **Ce travail est mené en étroite association avec les bailleurs sociaux.** Cela vise l'information précoce des forces de sécurité sur toute occupation illicite d'espaces dans les quartiers sensibles. En effet, les éléments illicites (armes, stupéfiants, argent liquide..) sont rarement stockés au domicile des délinquants.

Depuis fin juillet 2010, 458 opérations ont été menées, permettant de contrôler plus de 1000 personnes, de relever une soixantaine d'infractions. A titre d'illustration, le 18 octobre, une visite de caves dans le quartier de la Villeneuve a permis l'interpellation de 7 individus en train de préparer des barrettes de cannabis, pour un poids total de 472 grammes.

- Opérations « toile d'araignée » : un contrôle dissuasif des axes majeurs

Le but de ces opérations est le contrôle des axes majeurs de circulation sur lesquels convergent obligatoirement les automobilistes, ce qui permet de montrer une **présence dissuasive des forces de sécurité intérieure**. Ces opérations associent la police nationale, la gendarmerie et les douanes.

Depuis septembre 2010, sept opérations de ce type ont eu lieu. Le bilan est de 1 912 véhicules contrôlés et de 107 infractions relevées, ce qui permet de marquer les esprits et d'insécuriser les délinquants. Leur rythme s'accélère, notamment dans le cadre des plans anti-hold up.

- Lutte contre les vols à main armée et contre les cambriolages

Les services de police et de gendarmerie procèdent depuis plusieurs mois à des opérations de communication et de prévention auprès des établissements industriels et commerciaux et contacts quotidiens avec les victimes. Des « correspondants de sûreté » pour les commerçants ont été désignés. Une rencontre avec les représentants départementaux des commerçants a eu lieu le 26 octobre 2010. Une autre rencontre, à la chambre de commerce et d'industrie, a eu lieu le 4 novembre avec les commerçants de Grenoble afin d'évoquer les dispositifs de sécurité.

Les commerces sensibles sont particulièrement surveillés. Ainsi, la police densifie sa présence visible dans les zones à forte activité commerciale, par des patrouilles pédestres et le stationnement prolongé de véhicules de police. La présence de forces mobiles dans le secteur Villeneuve et Grand Place contribue à renforcer le dispositif local.

La prévention du cambriolage fait notamment l'objet d'un renforcement en zone gendarmerie. Afin d'améliorer la réactivité des forces de gendarmerie, le déclenchement des plans anti-vol à main armée (« hibou » et « milan ») a été délégué au niveau local fin 2010.

- GIR de l'Isère : un outil innovant de lutte contre l'économie souterraine

Le Groupe d'Intervention Régional est composé de fonctionnaires de la **police, de la gendarmerie, des douanes, du fisc et des organismes sociaux**. Comme l'a montré l'opération de démantèlement des trafics dans le quartier Mistral, c'est grâce au travail conjoint des services de l'Etat que l'on parvient à démanteler la fraude organisée.

Le GIR de l'Isère est désormais pleinement opérationnel, grâce à la circulaire du 12 novembre et à son installation dans des locaux remis à neuf. Les enquêteurs ont été officiellement affectés et ont reçu leurs habilitations d'Officiers de Police Judiciaire. Quatre opérations ont d'ores et déjà été retenues pour une co-saisine du GIR de l'Isère

➤ Unité Mixte d'Intervention Rapide : une réponse inédite aux violences urbaines

Cette force commune Police-Gendarmerie a pour objectif d'apporter une réponse immédiate à l'apparition brutale de violences urbaines. Elle correspond à l'imbrication iséroise des zones gendarmerie et police autour des aires urbaines. Le commandement opérationnel de cette force conjointe sera confié à une autorité de la police nationale lorsque l'intervention s'effectuera en zone police et à un officier de gendarmerie lorsque l'intervention s'effectuera en zone gendarmerie. Des entraînements communs sont effectués mensuellement.

Cette unité mixte inédite se compose de 38 personnels : 6 policiers en civil de la brigade anti-criminalité (BAC), de 15 policiers en tenue de la compagnie d'intervention, d'une équipe cynophile et de 15 gendarmes du peloton de surveillance et d'intervention (PSIG), tous dotés de matériels identiques.

➤ La Police Technique et Scientifique (PTS) a permis de résoudre 438 affaires

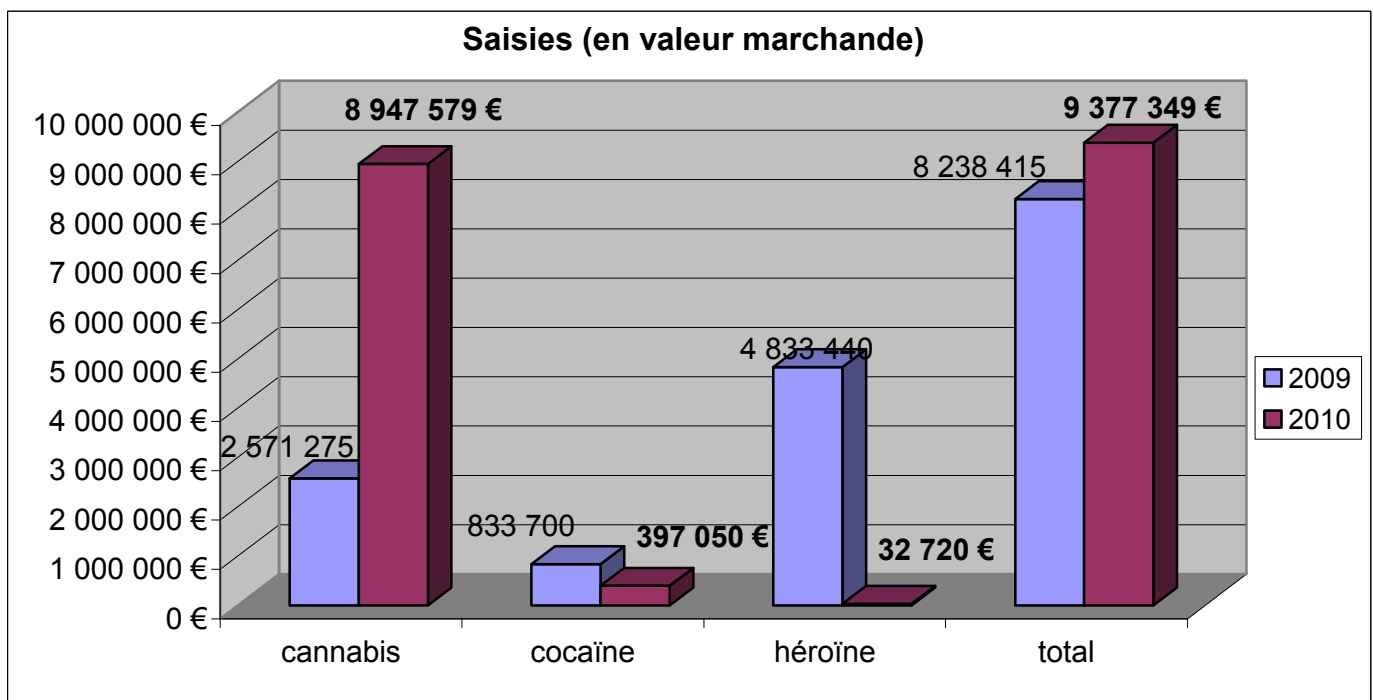
Ces 438 affaires se répartissent en **133 identifications grâce aux empreintes digitales et 305 grâce à l'ADN**. On en dénombre 140 en zone police et 298 en zone gendarmerie, ce qui s'explique d'abord par la recherche systématique de traces sur les vols avec effraction (96%) plus nombreux dans cette zone.

Cela s'explique également par **la nouvelle organisation du travail** en ce domaine. En effet, afin d'avoir une recherche systématique de traces chaque brigade dispose de 2 techniciens de proximité affectés aux affaires simples, les cas plus complexes étant traités par les 9 techniciens spécialisés basés à Grenoble.

2. De très bons résultats en matière de stupéfiants, notamment depuis août 2010

La mobilisation conjointe des services de police, gendarmerie et douanes a conduit à la saisie de :

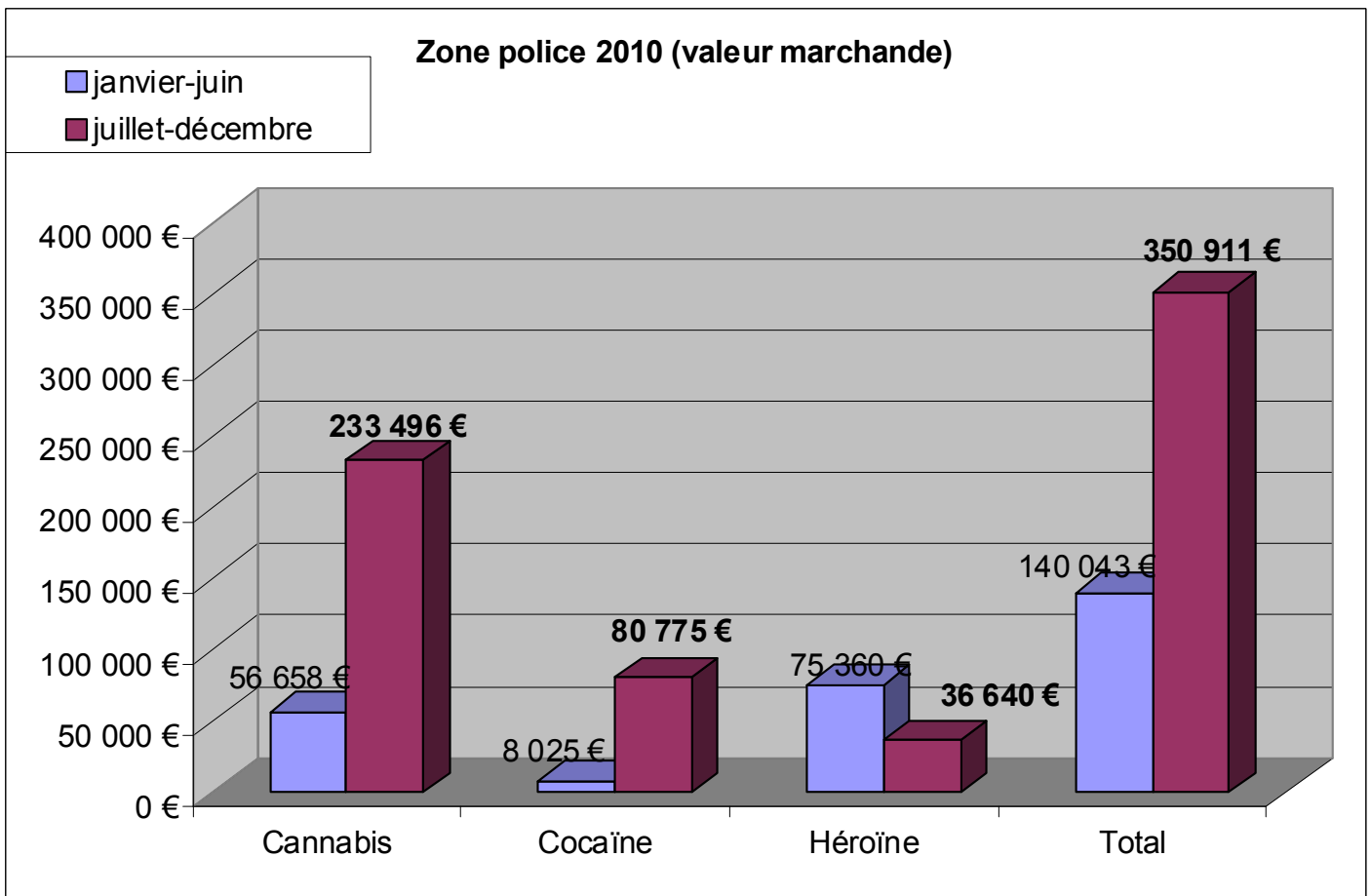
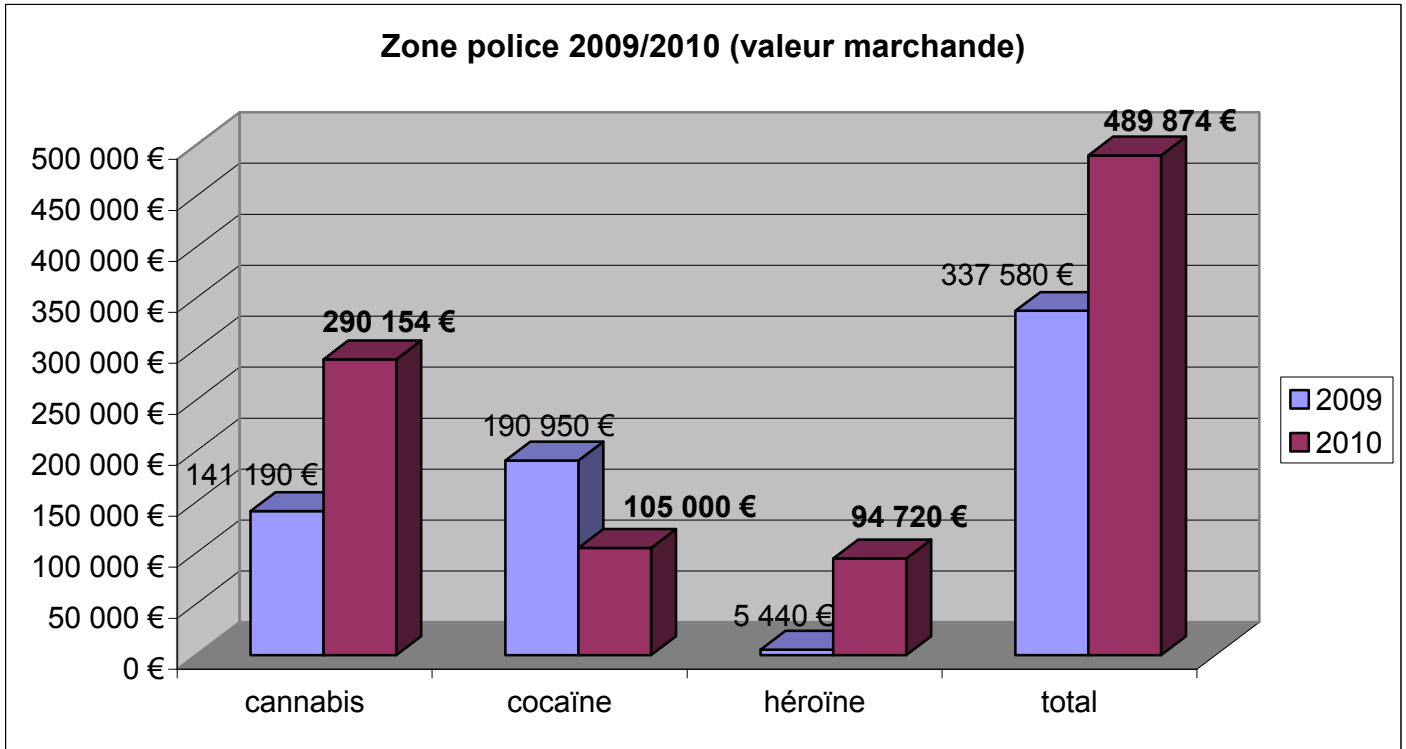
- **2, 6 tonnes de cannabis contre 730 kg en 2009**
- 5 kg de cocaïne contre 11,1 kg en 2009
- 4 kg d'héroïne contre 60,4 kg en 2009



L'essentiel de ces saisies a eu lieu à partir d'août 2010, grâce au renforcement de la lutte contre le trafic de drogue et à deux prises très importantes :

- 21 octobre : 1,029 tonnes de cannabis saisies par la gendarmerie sur l'A7 à hauteur de Chanas ;
- 25 novembre : 1,143 tonnes de cannabis a été saisie par la douane au péage de Vienne.

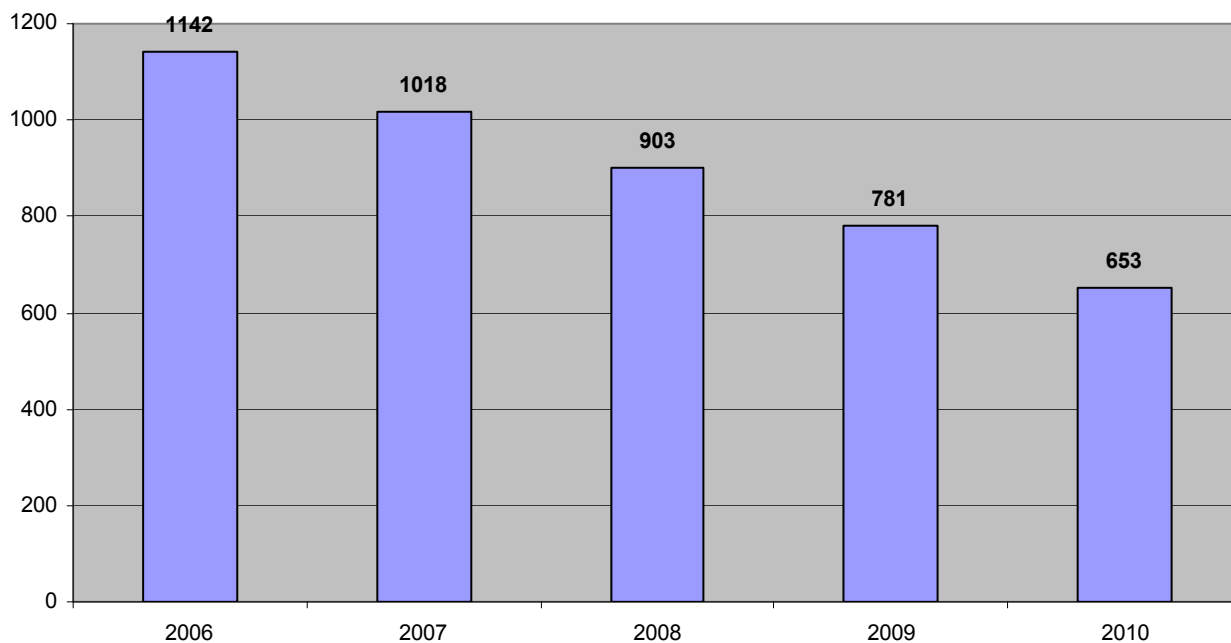
Une analyse centrée sur les zones urbaines, où il y a une forte corrélation entre trafic et consommation, met en évidence **l'efficacité accrue de la lutte contre le trafic de drogue depuis août 2010**.



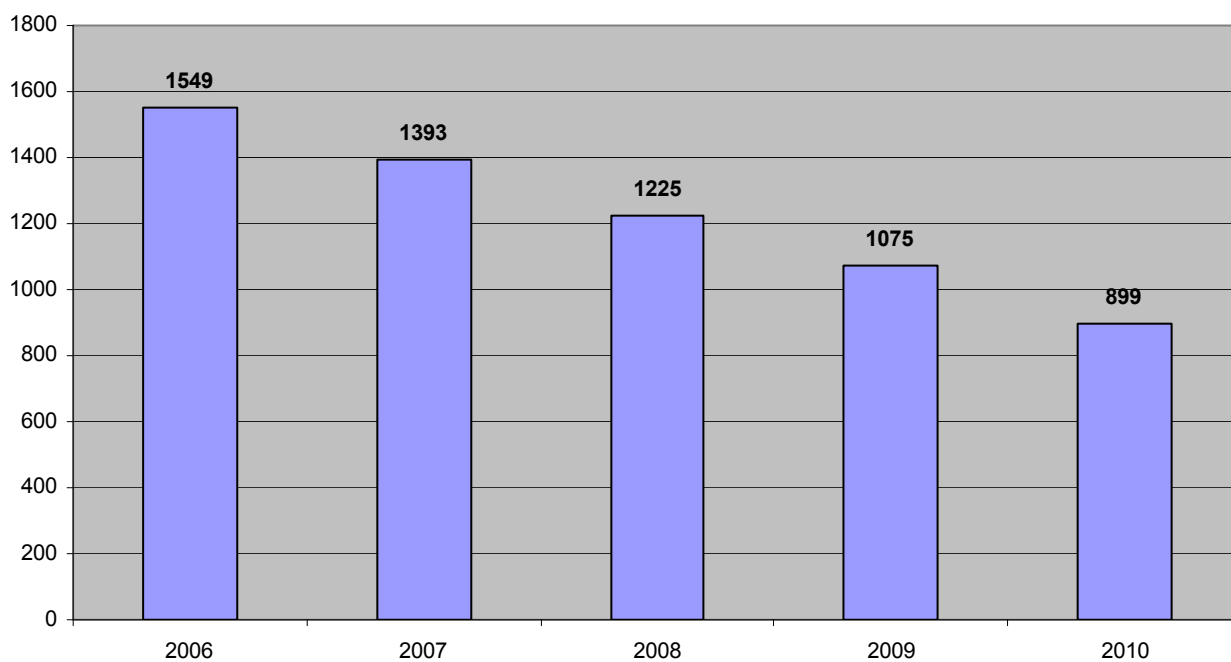
III. Statistiques de la sécurité routière

1. 2010 confirme la baisse continue du nombre d'accidents depuis 2001 et de blessés depuis 2006

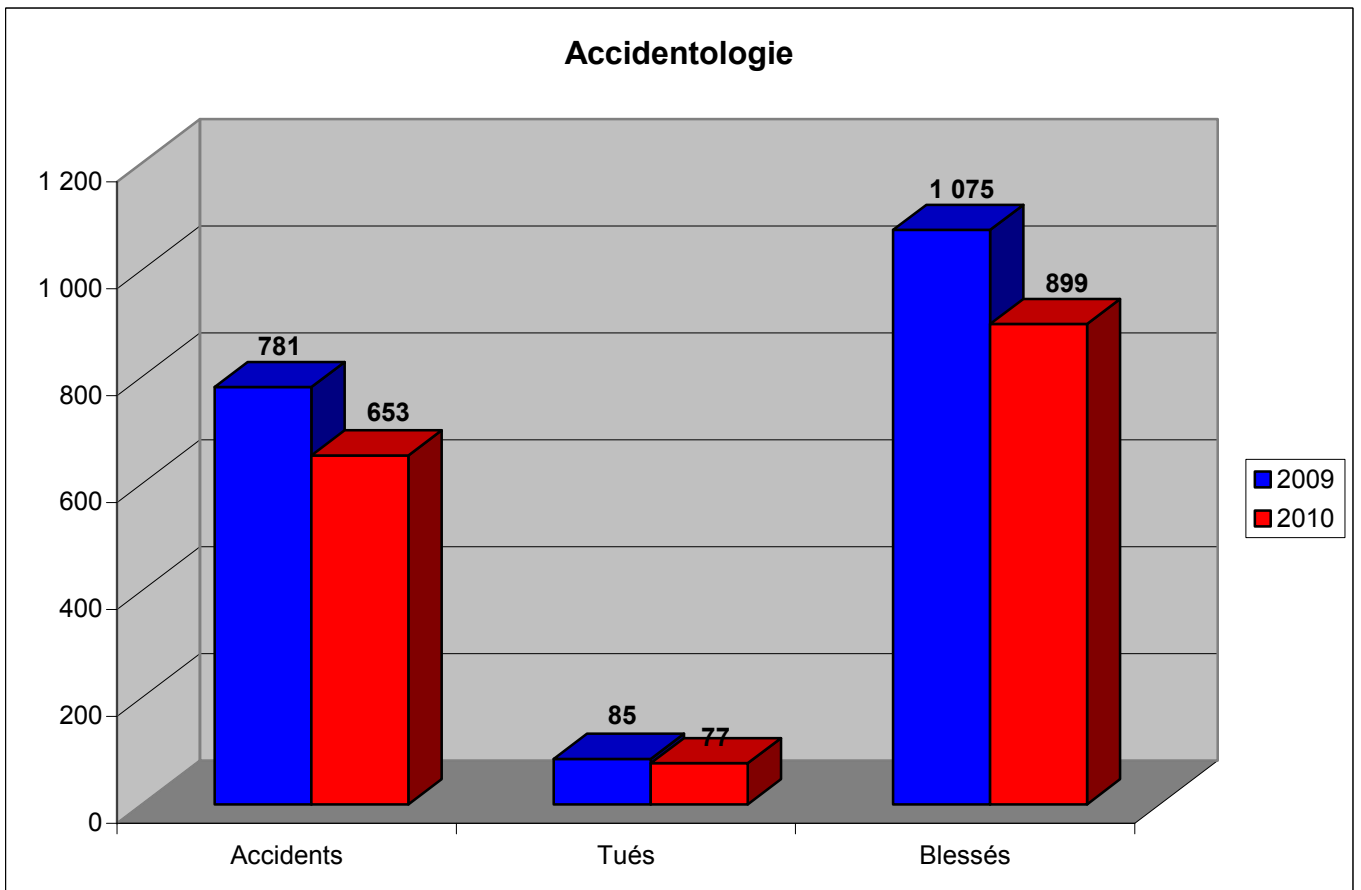
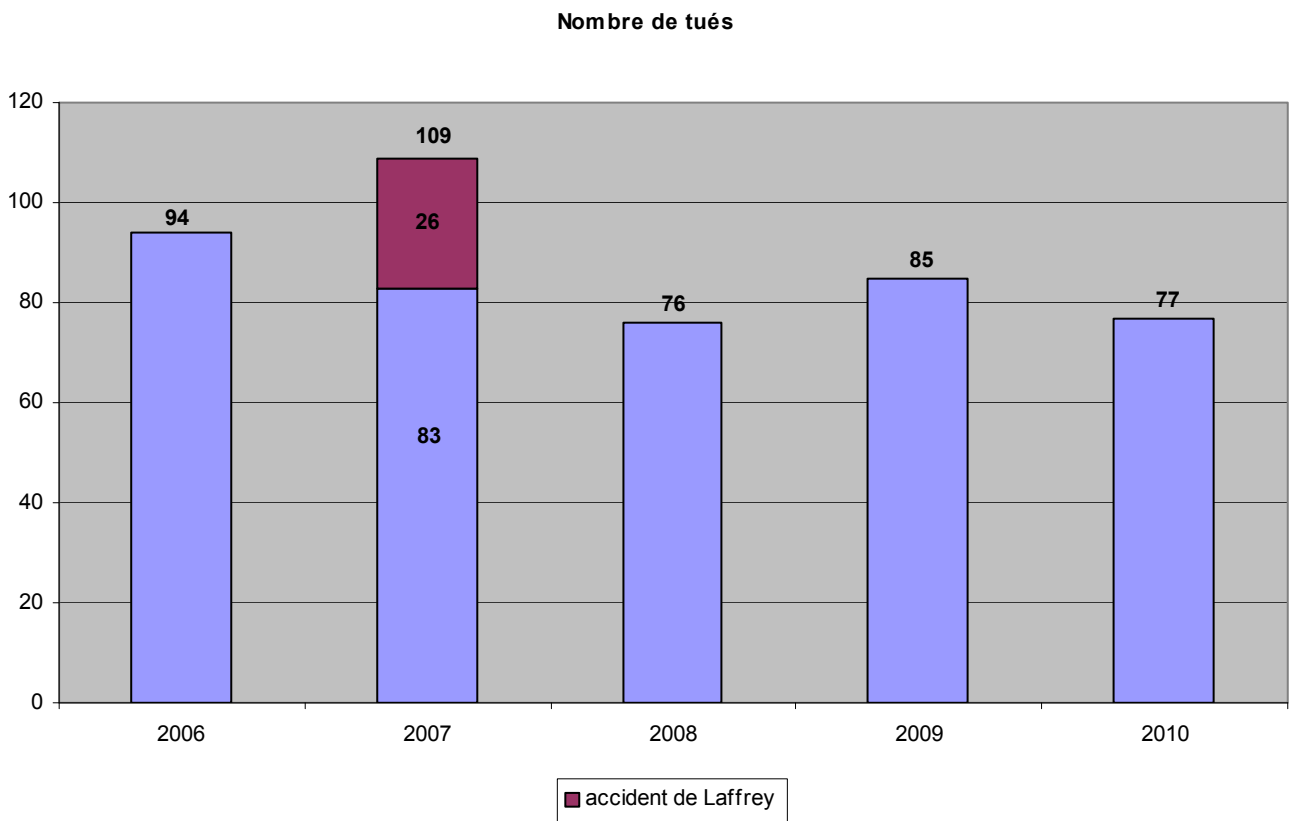
Nombre d'accidents corporels sur 5 ans



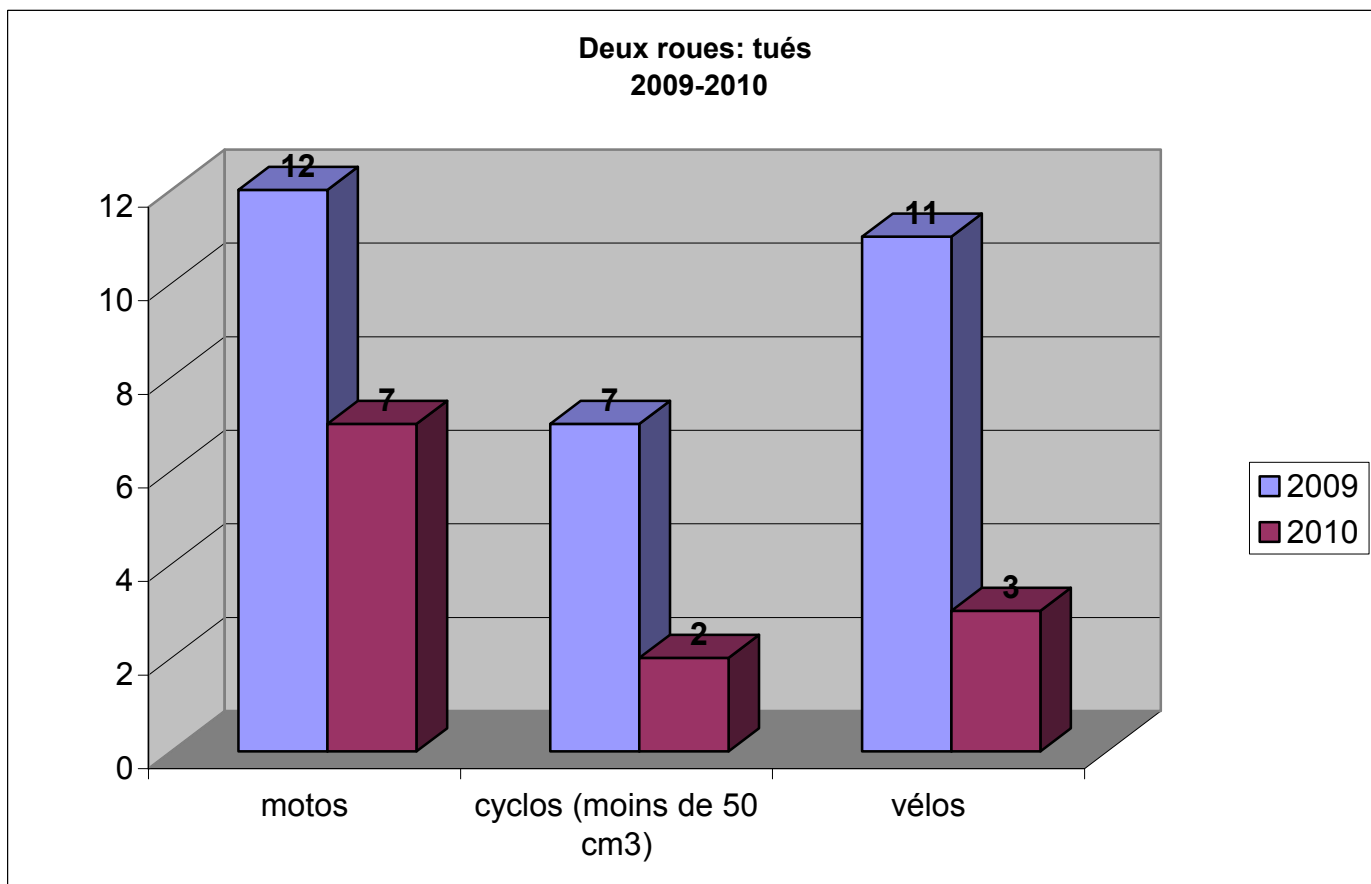
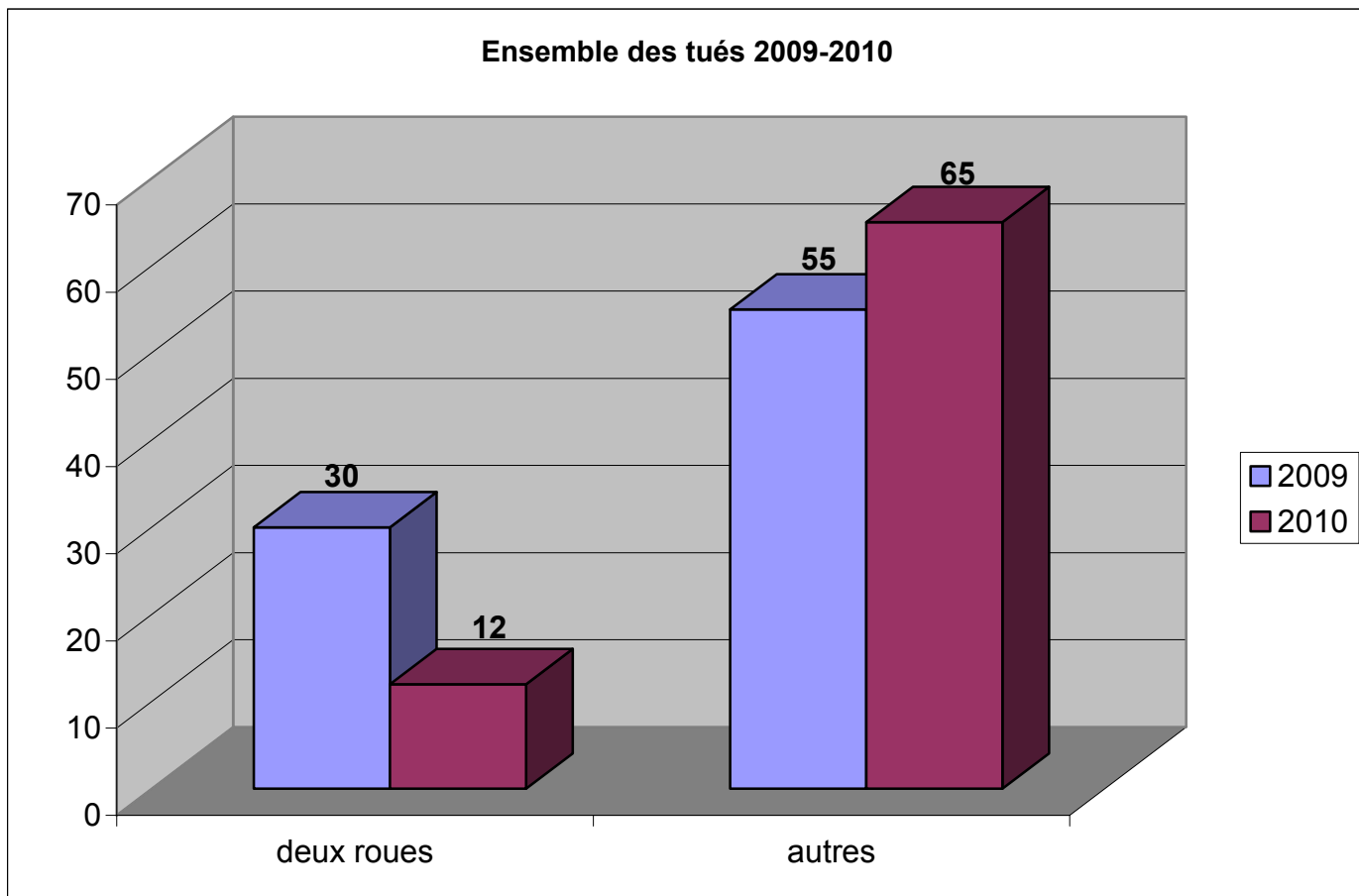
Nombre de blessés



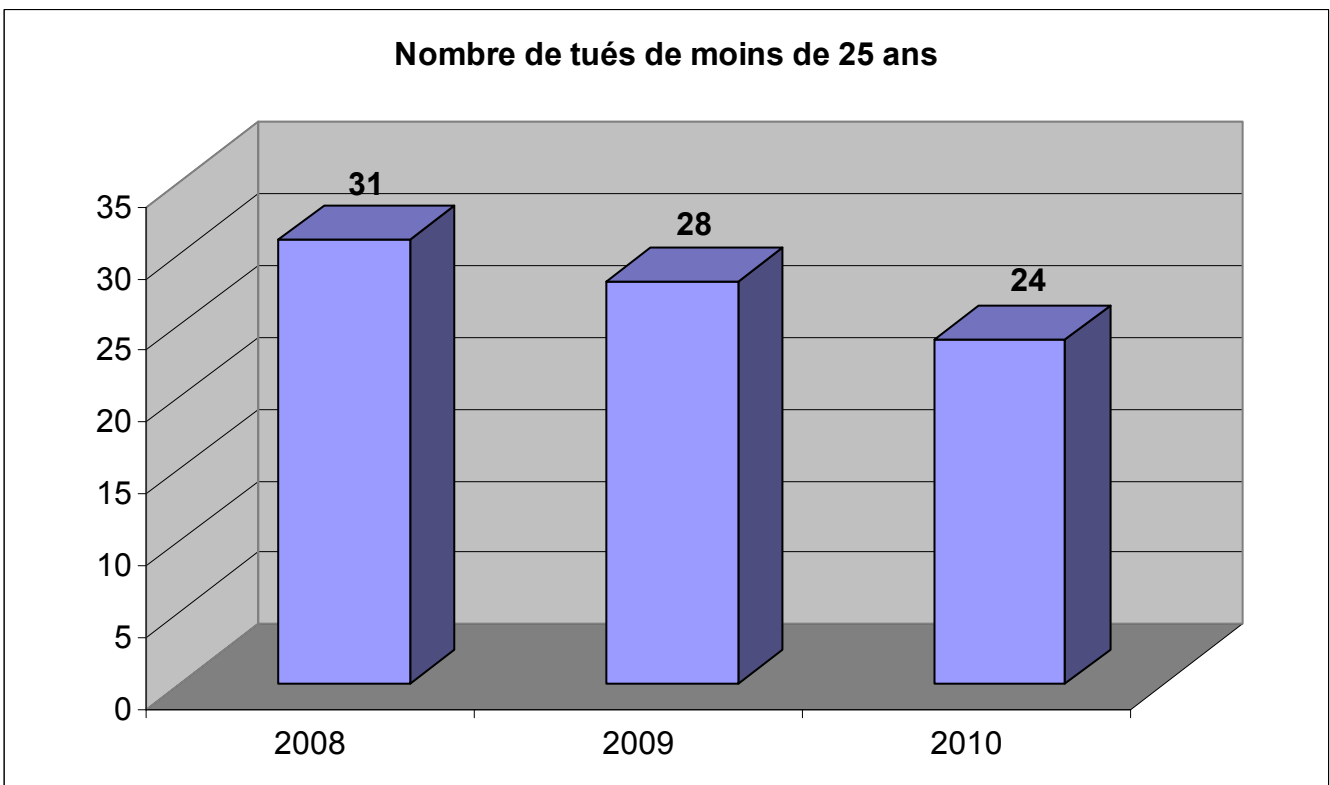
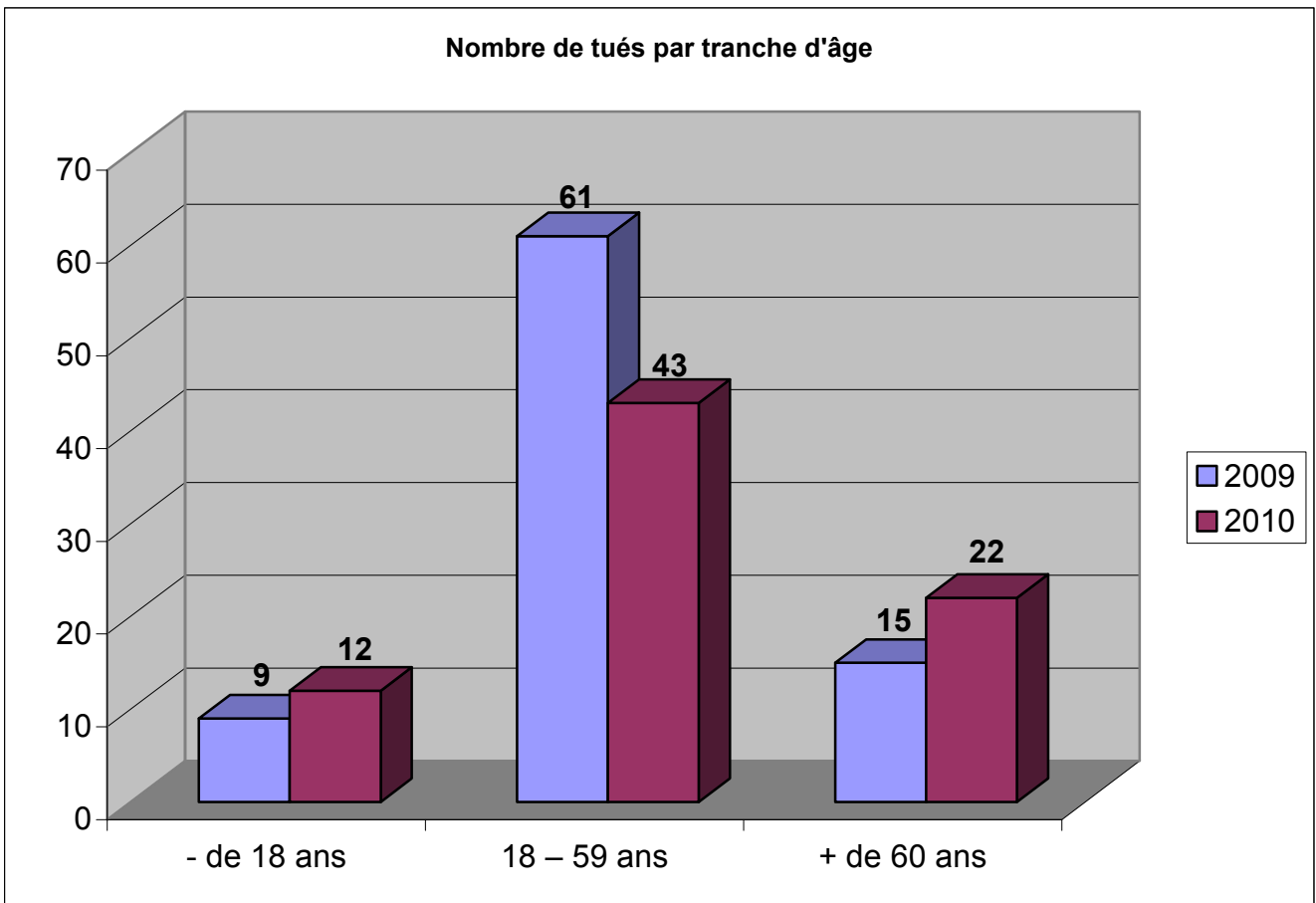
2. 2010 se caractérise par la baisse du nombre de morts : 8 de moins qu'en 2009



3. Le nombre de morts a particulièrement baissé pour l'ensemble des deux roues : - 18



4. Le nombre de morts augmente chez les moins de 18 ans et les plus de 60 ans mais diminue pour les 18 – 59 ans et globalement chez les moins de 25 ans



IV. Immigration

1. Les éloignements ont augmenté en 2010

En 2010, **368 reconduites effectives ont été réalisées** contre 259 en 2009, soit une augmentation de 42%. Cette augmentation procède notamment de la hausse des départs volontaires. En effet, il y en a eu 217 en 2010 contre 132 en 2009, soit une augmentation de 64%.

2. Une pression migratoire importante en Isère

La mise en place d'une plate-forme régionale d'accueil des demandeurs d'asile en Isère pour 4 départements de la région a entraîné une hausse très significative des arrivées. En conséquence, la préfecture de l'Isère peu exposée jusque là a enregistré en 2010 l'afflux de **1198 primo arrivants** contre 666 en 2009, soit une hausse de 80 %. Cela représente la plus forte augmentation de Rhône-Alpes et une des plus fortes de France.

3. La lutte contre les filières d'immigration illégales se poursuit

En 2010, l'action de la Police aux Frontières en Isère a permis la **mise en cause de 36 personnes pour trafic de migrants et de 19 personnes pour emploi d'étranger sans titre**.

Deux filières ont pu être démantelées:

- La première concerne un réseau basé en France qui faisait venir des étudiants chinois à Grenoble pour une formation « fantôme », et qui produisait de faux certificats de réussite scolaire pour le renouvellement des cartes étudiants des ressortissants chinois.
- La deuxième visait une personne française qui avait aménagé une maison en plusieurs chambres (sans déclaration) et qui louait ces chambres contre paiement d'un loyer exclusivement à des personnes sans titre de séjour.

Dans cette perspective, la lutte contre la fraude a été renforcée avec la création du **Comité Départemental Anti-Fraudes** (CODAF). Cette approche permet désormais d'intervenir de manière transversale et collaborative sur les trois champs de la réglementation (travail, sécurité sociale et fiscalité) avec l'objectif de multiplier les opérations conjointes menées par les différents corps de contrôle. On peut ainsi noter qu'en 2010, plus de 90 procès verbaux ont été dressés pour **1,3 millions € de redressements** dans le cadre de la lutte contre le travail illégal.

De même la **lutte contre la fraude documentaire s'intensifie** dans les services de la préfecture. Ils bénéficieront en 2010 de l'appui direct de la direction zonale de la police aux frontières.

La lutte contre l'immigration illégale a constitué un objectif majeur en 2010 et sera encore renforcée en 2011.